

La Revue Musicale du « Soir »

Le Soir, le 28 janvier 1941 – « PRÉLUDE »

La musique atteint les cimes les plus hautes de la pensée, d'une pensée imprégnée d'émotions particulières, très pures, qui émancipe et maîtrise, à la fois, l'esprit. On peut dire que la musique discipline la conscience dans l'absolu en la libérant ainsi de tout ce qui est contingent dans la vie. La transcendance de cette attitude spirituelle est comprise aujourd'hui par tous les peuples qui attachent une importance spéciale à l'éducation musicale.

En route, par son facile accès international, la musique ouvre rapidement des routes d'idéal entre les plus éloignés les uns des autres. C'est par elle, surtout, que les hommes du Nord, gris et brumeux, peuvent raconter à leurs frères du Sud, plein de soleil, comment ils sont et comment ils sentent. Et le sud et le nord se comprennent fort bien, car, malgré la différence qu'impose la nature des pays et des races du monde, une sève universelle commune coule au fond de toutes les intuitions artistiques, ce qui fait que la musique de Grieg, par exemple, expression de l'âme norvégienne, est comprise à Séville, et celle d'Albéniz, expression de l'âme espagnole, est également comprise à Bergen. Le cœur et l'esprit humaine, qui se montrent si distinct et même contradictoire, selon les milieux où ils sont formés et où ils agissent, sont faits, cependant, de la même substance primaire dans tous les lieux de la planète. Ce substratum identique et profond des êtres, vibre heureusement sous l'impulsion des mêmes aspirations innées, traduites dans le langage esthétique, par dessus toutes les frontières et toutes les latitudes.

Voilà comment, dans le foyer intime de la vie, les hommes s'entendent à l'écart de toute sorte de conflits. Voilà encore pourquoi, au milieu des inquiétudes du moment, nous avons la dose d'optimisme suffisante pour entreprendre la publication de cette petite revue musicale qui [sic] nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs.

Cette page mensuelle se propose, avant tout, de stimuler la vie musicale du pays. Nous donnerons des suggestions générales, nous poserons les problèmes d'ordre artistique que l'actualité impose, et nous tâcherons de les éclaircir. Nous soumettrons aussi quelques-uns de ces problèmes à l'opinion de diverses personnalités du monde musical, notamment les questions concernant la production des compositeurs, l'organisation des concerts et du théâtre lyrique, l'enseignement aux conservatoires et la culture musicale du peuple.

Evidemment, une page mensuelle ne suffit pas à résumer toutes les activités qui affectent la musique ; mais elle ne peut pas aborder celles dont le caractère vital les place au premier plan de l'intérêt national et universel de l'art.

Nous voudrions encore établir un rapport permanent, dans la mesure du possible, suivant les circonstances du moment, avec l'art de l'étranger. Dans ce but, des pages spéciales, dédiées à la vie musicale des autres peuples d'Europe et d'Amérique, seront aussi publiées. Les musiciens belges auront ainsi des renseignements utiles, outre un contact, bien qu'indirect, salutaire quand même, avec l'actualité musicale de différents pays ; et le public, en général, pourra connaître à travers la petite lentille de cette revue, c'est-à-dire en abrégé, quelque horizons du mouvement musical du jour hors de la Belgique.

Nous espérons que cette initiative sera bien accueillie par nos lecteurs.

Oscar ESPLA

Deux questions importantes pour l'Art Belge :

- 1° Création d'une école symphonique nationale ;
- 2° Organisation de la vie musicale du pays

Nous avons posé deux problèmes d'importance capitale aux personnalités les plus autorisées et les plus représentatives de l'art musical belge. Nous publions aujourd'hui les opinions de MM. Jean Absil, Francis de Bourguignon et Marcel Poot, trois compositeurs qui se classent au premier plan de la musique nationale.

Jean Absil, né à Péruwelz (Hainaut) en 1893, élève du Conservatoire de Bruxelles, et de Paul Gilson pour la composition et l'orchestration, est un compositeur d'envergure internationale. Il a su se créer une personnalité dont l'originalité est incontestable. Jean Absil atteint à présent une perfection d'écriture à Florent Schmitt d'émettre ce jugement, à propos de son Concerto pour piano : « Le Concerto de piano de Jean Absil est dans le genre, avec le Concerto pour la main gauche de Ravel, la chose la plus originale, la plus audacieuse en même temps que la plus ferme qui ait vu le jour, depuis la Ballade de Fauré et la Rhapsodie ukrainienne, de Liapounov... » La production d'Absil, qui commence à être connue partout, à l'étranger, comprend deux symphonies, deux rhapsodies pour orchestre, « La Mort de Titagiles », poème symphonique, un concert pour violon, un autre pour piano, un concertino pour violoncelle, une sérénade

et une suite pour petit orchestre. En outre, des œuvres de musique de chambre, vocale, de piano, une féerie lyrique, « Peau d'âne [sic] », en 3 actes, et un ouvrage de critique musicale, intitulé « Les postulats de la musique contemporaine ».

Francis de Bourguignon, né en 1890, eut pour maîtres, De Bondt, Huberti, Dubois, Tinel, De Greef et Gilson. F. de Bourguignon est un compositeur voyageur. Il a vu beaucoup de monde, ce qui se reflète dans sa musique d'un esprit ouvert et point du tout systématique. Sa personnalité se caractérise par cet espèce d'éclectisme qui tâche de fondre dans sa manière propre tout ce que le musicien trouve de mieux dans les diverses tendances esthétiques du jour. Bourguignon a écrit nombre d'œuvres, quelques unes jouées à l'étranger avant d'être connues en Belgique. Parmi sa production symphonique, L'Eloge de la Folie », « Oiseaux de Nuit » et « Puzzle », sont des compositions particulièrement intéressantes. Il y a encore d'autres pour grand et petit orchestre, de la musique de chambre, des œuvres de théâtre lyrique, un ballet, de la musique pour piano, des mélodies, jeux radiophoniques, films, etc.

Marcel Poot est né en 1901 à Vilvorde¹ (Bruxelles). Il fit ses études aux Conservatoire de Bruxelles et d'Anvers. Poot suivit les cours de Dukas à l'École normale de Paris, et a été aussi le disciple de Paul Gilson. Ce musicien, flamand d'origine, est, nonobstant sa jeunesse, le plus connu à l'étranger parmi les compositeurs belges vivants. Les traits d'une ironie souvent enjouée, et l'expression franche et directe qui s'accusent dans sa musique, ont beaucoup contribué à la diffusion de ses œuvres. Marcel Poot a su s'assimiler tout ce que la musique moderne nous a apporté de sain et de vraiment expressif. Son tempérament tend à s'écarter de la profondeur des idées pour se livrer à une spontanéité émotive et une facilité d'écriture qui caractérisent sa production. Ses œuvres les plus importantes, à part la « Légende épique », créée au Festival de Musique Contemporaine de Varsovie (1939), et le Triptyque symphonique, créé au Festival de Baden-Baden, l'Ouverture joyeuse et l'Allegro symphonique.

D'autres réponses suivront à celles que nous publions dans cette première page musicale. A la fin de l'enquête, probablement dans la page prochaine, si elle n'est pas dédiée à la musique d'un autre pays, nous ferons un résumé contenant l'opinion la plus générale, avec les déductions et les commentaires que cette opinion pourra nous suggérer.

Voici comment ces deux questions sont vues par chacun des compositeurs succinctement biographiés ci-dessus :

Jean Absil

Une école symphonique nationale est-elle vraiment un problème qui se pose en Belgique ? Avant l'ère de la Radio les symphonies se groupaient naturellement d'après leurs goûts et leurs tendances personnelles autour des Maîtres (de leurs pays ou des pays limitrophes) dont ils subissaient l'influence. Celle-ci était alors d'autant plus considérable que les contacts avec les écoles étrangères, éloignées géographiquement, étaient plus rares. C'est ainsi qu'un Paul Gilson ou un Herberighs, compositeurs flamands, ont subi, le premier : l'influence germano-russe, le second : l'influence française.

*Songerait-on à un emploi du folklore à doses massives ? Quel intérêt la musique symphonique y trouverait-elle ? Exceptionnellement un compositeur est libre d'employer des thèmes populaires comme base de l'une ou l'autre de ses compositions, cela est très naturel, logique, plein de saveur parfois. Mais que, pour faire « Ecole nationale » on assaisonne à toutes les sauces des « **cramignons** flamandes », un tel excès mènerait à l'affectation, voire même à la trivialité.*

A la rigueur j'estime qu'on pourrait envisager en Belgique la formation technique de bons symphonistes en orientant les jeunes compositeurs doués vers la musique sérieuse ; en soutenant leurs efforts dans le sens artistique et financier. Pour y arriver, il conviendrait avant tout de supprimer le « Prix de Rome », épreuve stupide en soi, dont le résultat ne dépend pas toujours, hélas ! du facteur artistique, et qui constitue une réelle perte de temps et d'effort pour récipiendaire.

L'organisation de la vie musicale du pays est une question très vaste et très complexe, dont la réponse nécessiterait plusieurs centaines de pages.

La musique parcourt toute la vie nationale. Musique au foyer, à l'école, à l'atelier, à la caserne, au stade sportif, à l'église ou au temple.

Envisage-t-on la vie musicale artistique ? Outre la coordination des écoles spéciales dites « Ecoles de musique » vers un but supérieur « les Conservatoires » il faudrait procéder dans ces derniers établissements à la formation de bons professeurs, de bons groupes de musique de chambre et même de troupes théâtrales (avec chef, musiciens d'orchestre, chanteurs, décorateurs, etc.), de troupes de comédie, etc., etc.

¹ Note de l'éditeur : Vilvoorde [Vilvorde] est une ville flamande dans le nord de Bruxelles.

Comentario [JdK1]: Le *crâmnigon* est essentiellement liégeois. La figure est celle de la farandole provençale, mais tandis que cette dernière est instrumentale, le *crâmnigon* est vocal. Comme les farandoleurs, les danseurs de *crâmnigon*, faisant la chaîne en se tenant par la main, s'avancent en une marche rapide, sautillante, à la suite du *mineu* (meneur), qui les entraîne à sa guise à travers les rues, les allées du jardin, voire les pièces de la maison, en chantant les couplets, repris en chœur, avec le refrain, par toute la bande. Les *crâmnignons* narratifs se chantent souvent plus lentement. The above explanation was taken from [Closson, 1905]. The letter "â" represents the sound from the Liège dialect which is between the "a" and the "o".

Car on a peu songé au vaste champ d'action qu'offre la décentralisation artistique. Que de villes importantes de province n'entendent jamais (sinon par la radio) ni concerts, ni récitals, ni opéras ! Ces villes ne pourraient-elles avoir leurs « saisons » ? Saison de musique de chambre, de théâtre, de concerts symphoniques ? Il y aurait là de quoi faire vivre nos lauréats des Conservatoires, et de nombreux artistes, de quoi aussi propager et développer considérablement la musique belge.

Les nécessités sont grandes, le champ d'action est vaste. Je propose ceci à la méditation de ceux qui croient qu'il n'y a plus rien à faire en Belgique parce qu'il y a trop de musiciens. Quelle erreur !

de Bourguignon

Le problème d'une école nationale en Belgique a souvent été soulevé... et jamais résolu. Personnellement, je le crois insoluble.

Toutes les écoles caractéristiques sont basées sur le folklore populaire. Or, le folklore belge manque de couleur nettement locale.

Il y a de beaux chants flamands et de charmantes chansons wallonnes, mais dont la musique pourrait aussi bien être hollandaise ou allemande en ce qui concerne les premiers et française pour les autres.

Je sais que quelques détails, quelques tournures, sont bien de chez nous, mais est-il possible de bâtir sur ces frêles indices une école vraiment nationale !

Puisque les compositeurs belges ne disposent pas des trésors dont bénéficient les Russes et surtout les Espagnols, il ne leur reste plus qu'à tenter de dégager leur propre personnalité des influences étrangères et à forger un climat bien à eux.

Franck, Benoit, Gilson et quelques autres, sont arrivés à cet heureux résultat, tandis que deux ou trois musiciens actuels semblent vouloir y parvenir également.

2) Avenir de la vie musicale du pays.

En temps normal, la vie musicale belge était d'une intensité remarquable.

Son activité était comparable à celles des plus grandes villes du monde civilisé. Je ne crois donc pas qu'il y ait lieu de la réorganiser, tout au plus, pourrait-on y apporter certaines améliorations.

Je pense surtout au minuscule et incompréhensible pourcentage réservé aux œuvres belges dans les programmes des grands concerts. J'ai longuement étudié le sort fait aux compositeurs des autres pays, et je dois reconnaître que la Belgique détient, dans l'abandon de ses valeurs artistiques, un record peu enviable.

Cet état de choses est aussi injuste que lamentable. Si la production belge ne peut, en général, être comparée à celle des trois ou quatre grandes nations privilégiées, par contre, elle dépasse en qualité celle de la plupart des autres pays et pourtant, nous voyons en Scandinavie, en Angleterre et ailleurs, quarante, cinquante et parfois soixante pour cent de musique nationale inscrite aux programmes d'une saison !

Je sais que la raison principale de tout cela se trouve dans le fait que nos grandes associations symphoniques ne sont pas subventionnées.

Pour permettre aux organisateurs de concerts de pouvoir, en toute liberté, établir de bons programmes, il est nécessaire que le gouvernement aide les grandes associations musicales.

Il est évident, que si un impresario doit songer à une réussite certaine, il tombera inévitablement dans l'intolérable procédé qui consiste à faire jouer les quelques chef-d'œuvre archi-connus, dont l'attrait sur le gros public est traditionnel.

Si les pouvoirs publics voulaient subventionner la musique, au même titre que les autres arts, les organisateurs pourraient avoir, en contre-partie, l'obligation d'inscrire à leurs programmes, un minimum d'œuvres belges.

S'il en était ainsi, le public connaîtrait mieux nos musiciens et leur rendrait bientôt l'hommage qu'ils méritent largement.

Marcel Poot

D'abord la seconde question. C'est la plus importante (je verrai le nombre de lignes qui me restent pour répondre à la première]). Elle présente trois aspects différents.

- 1) Situation de l'artiste : *Il faut qu'on cesse de considérer la musique comme un luxe, le musicien comme un parent pauvre, un quémandeur encombrant. L'artiste – professeurs, musiciens d'orchestre, chanteurs, choristes, acteurs, etc. – doit avoir un standing de vie convenable (on frémit en s'imaginant la vie misérable de certains d'entre eux !). Nos premières scènes, nos grands*

orchestres doivent être érigés en institutions nationales au même titre qu'un musée ou une université. Il faut des subsides en conséquence.

- 2) *Enseignement : Déblayons le terrain et commençons par mettre un peu d'ordre dans la hiérarchie qui délimite les rôles respectifs de nos de musique, académies, conservatoires secondaires et royaux. L'école de musique doit se borner à l'enseignement primaire, un conservatoire royal à l'enseignement supérieur. A chaque établissement sa tâche avec des limites qui ne doivent pas être transgressées ni par le haut ni par le bas. Les pédagogues me comprennent...*
- 3) *Musique populaire (mon dada, dira-t-on. Soit) : Elle pourrait contribuer largement à la diffusion artistique. Malheureusement nos sociétés instrumentales, chorales, dramatiques déclinent d'alarmante manière. La faute en est attribuée à la radio et aux sports. Et on tâche d'y remédier par des moyens empiriques : quelques billets de mille sous le couvert de tournois provinciaux. En vérité, le mal se trouve à la base de l'éducation. Commençons par faire chanter l'enfant à l'école. Faisons chanter l'adolescent, l'homme à l'atelier, à l'usine, à la maison, partout. Reprenons le culte de la chanson populaire. (Où sont les beaux liederavonden de ma jeunesse ; je vivrais cent ans, jamais je n'oublierai « Ik zag Cecilia komen », « Van twee Koningskinderen » et autres joyaux de notre folklore flamand.) Que les parents envoient leurs filles à la chorale du village et leurs garçons à la fanfare. Qu'on encourage la pratique de la mandoline, de l'accordéon, de la flûte à bec, que sais-je...*

L'autre question.

Je condense. Notre école symphonique jouit d'une santé pléthorique. Tout le monde est symphoniste chez nous. Le plus obscur musicien a dans ses cartons des poèmes symphoniques, des ouvertures, voire un opéra. Souvent du bon, car il sait développer un thème, le triturer, le mettre aux saucés les plus savantes du contrepoint (l'héritage de nos ancêtres de la Renaissance se perpétue). Mais il lui arrive d'écrire « à l'instar de ... ». Certains retardent (soyons de notre époque : si Mozart vivait il n'écrirait pas comme il le fit il y a 150 ans). D'autres s'appliquent à de stériles travaux de laboratoire. Sortons de notre tour d'ivoire. Le temps des expériences et d'un art pour une élite est révolu. Demeurons en contact avec le peuple. Ecrivons pour lui. Ce n'est pas depuis hier que, personnellement, j'œuvre dans ce sens.